

Le Compte Rendu de NFF , 17 janvier 2012 : Colloque sur "le Bouquet énergétique dans tous ces états ", Maison de la Chimie.

"Officiellement, rien de nouveau sur le front du gaz de schiste"

Ambiance feutrée et policée au colloque sur « Le bouquet énergétique », qui s'est tenu le 17 janvier 2012 à la Maison de la Chimie, à Paris.

Pourtant, la table-ronde intitulée « la France peut-elle se passer d'une ressource, les hydrocarbures de schiste ? L'interdiction française, comment peut-on en sortir ? » avait provoqué de vives réactions des associations et collectifs contre le gaz de schiste.

A l'abri, sur la scène, l'organisateur et maître de cérémonie, François-Michel Gonnat, député UMP de l'Oise, s'en est étonné. « Je voulais simplement voir comment pouvait s'appliquer une loi que je n'ai pas voté ».

À l'exception de quelques précisions, rien de nouveau n'a été annoncé si ce n'est que les services de l'État sont en train d'examiner plus d'une centaine de permis d'exploration et d'exploitation de gaz et de pétrole de schiste. « Nous en avons refusé une dizaine sur l'ensemble pour le moment » a précisé Philippe Geiger, sous directeur au sein de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) du ministère de l'Énergie. Autre précision : la création de la commission de suivi chargée d'évaluer les risques environnementaux liés à la fracturation hydraulique devrait être créée dans un mois. Le décret précisant son rôle et sa composition est actuellement examiné par le Conseil d'État. « Les expérimentations peuvent se poursuivre » a affirmé Philippe Geiger, « mais uniquement pour la recherche scientifique, sous contrôle public ».

Fracturation hydraulique tous azimuts

Quant aux permis accordés par l'État, trois ont été retoqués par l'administration. Il en reste soixante-et-un, l'industrie ayant assuré ne pas utiliser la fracturation hydraulique. Ils concerneraient « des gisements conventionnels » selon Philippe Geiger. « Pour l'essentiel », a-t-il précisé. Ce qui veut dire que parmi ces permis, certains concernent la roche mère située de 1 500 à 3 000 mètres de profondeur, dont on ne peut extraire le pétrole et le gaz que par la fracturation hydraulique. Le vice-président de Vermilion Europe a confirmé que sa société pratiquait « le forage horizontal et la fracturation hydraulique ». Et Peter Sider a reconnu que Vermilion avait procédé à 17 fracturations hydrauliques en France. Elles se poursuivent pour « stimuler les gisements de pétrole ».

Or, que ce soit pour l'exploration l'exploitation ou la stimulation de gisements en fin de course, le problème c'est la fracturation hydraulique qui détruit irrémédiablement l'eau, la terre, la vie sur terre. Pour calmer l'inquiétude, Philippe Geiger a annoncé qu'il n'y avait « pas de fatalité à cette exploitation ». La ministre de l'Énergie, Nathalie Kosciusko Morizet, a conclu qu'il n'y aurait pas d'exploitation de gaz de schiste tant qu'elle serait en poste.

Françoise DEGERT

No Fracking France

Conférence de presse

"Maintien du Refus de l'exploitation et de l'exploration du gaz de schiste"

Au même moment, à une cinquantaine de mètres sur l'esplanade des Invalides, un rassemblement international était organisé par No Fracking France en réponse au colloque. Des Bulgares, des Québécois, des Polonais, ont rejoint des citoyens du Var, du Gard, d'Ardèche, du Lot, de la Lozère, de la Drôme, de l'Isère, de la Haute-Savoie, de Paris et de sa région.

Dominique Orliac, député du Lot, à l'avant-garde de la lutte contre le gaz de schiste, et No Fracking France ont organisé conjointement une conférence de presse à l'Assemblée nationale.

Selon No Fracking France, le colloque est le coup d'envoi à une campagne de propagande pour faire accepter des fracturations hydrauliques en grand nombre sous couvert de recherche, d'exploration.

Elle portait sur les conséquences de la fracturation hydraulique et les raisons de la refuser.

L'injection à haute pression, de 600 à 700 bars, de 20 000 mètres cube d'eau agrémentés de 4 à 500 produits chimiques, dont « 220 extrêmement toxiques » a expliqué le professeur André Picot, de l'Association Toxicologie-Chimie (ATC). Lors de la conférence de presse organisée le même jour, à l'Assemblée nationale, par l'association « No Fracking France », André Picot a fustigé les liquides de fracturation. Ils contiennent des produits cancérogènes, dont « le benzène qui déclenche la leucémie » et une vingtaine de produits interdits par le règlement européen REACH, a-t-il expliqué. Si 20 à 40% de cette soupe est récupérée, « nul ne sait où va le reste » a renchéri l'hydrologue Jacques Cambon. Sous l'effet de la pression, elle remonte dans les nappes phréatiques. Quant au liquide de fracturation récupéré, personne ne sait le traiter. Son évaporation a généré des émanations tellement toxiques que les compagnies envisagent...de le réinjecter dans les profondeurs.

Ni exploration, ni exploitation

Très remonté, le maire de Tourtour (Var), Pierre Jugy, et les 153 maires qu'il fédère, ne veulent pas entendre parler de fracturation hydraulique. Que ce soit pour explorer ou exploiter. « Nous allons prendre des arrêtés contre le gaz et l'huile de schiste et pour sauver la qualité de notre eau ». A l'avant-garde de la lutte, Jean-François Lalfert, du collectif ardéchois « Stop au gaz de schiste » s'est insurgé contre la destruction de trente années de développement local dans l'agriculture et le tourisme. Martine Feraillle a alerté sur les enjeux du permis de Gex, et des risques sismiques dans la zone du Cern (centre d'expérimentation nucléaire). « En Bulgarie, 37 permis ont été accordés à des compagnies étrangères dans le Nord-Est, le grenier à blé du pays, deux forages Chevron sont en cours » a raconté Roumania avant de connaître l'abandon des permis par son gouvernement. « Nous vivons une histoire qui n'est pas facile à écrire. La terre, l'air et l'eau sont en péril. Nos élus ne le savent peut-être pas. Dans l'affaire du sang contaminé, un premier ministre a dit qu'il ne savait pas... » a rappelé maître Muriel Bodin, avocate au Barreau de Paris. « Nous avons prévenu le Premier ministre, François Fillon, le 14 juillet, par lettre recommandé avec accusé de réception des conséquences sanitaires irréversibles liées à l'usage de la technique de la fracturation hydraulique ». Les autorités en place ne pourront pas dire qu'elles ne savaient pas. Leur responsabilité est donc engagée.

Françoise DEGERT

NO FRACKING FRANCE

<http://nofrackingfrance.fr/>